



Représentant Syndical

Pourquoi pas vous ?



Vous souhaitez défendre les droits des agents ?

Vous partagez les valeurs de la CFTC, un syndicat réformiste, indépendant, démocratique et solidaire ?

Vous avez envie de vous impliquer dans le dialogue social sur votre établissement ?

Vous voulez améliorer les conditions de travail ?

Vous êtes autonome, déterminé, observateur, curieux, intéressé par votre environnement professionnel et force de proposition :

Alors, n'hésitez plus, devenez représentant syndical !



Qu'est-ce qu'un délégué syndical ? Un représentant syndical est un agent désigné par un syndicat pour le représenter auprès de la direction locale. Il a pour mission de présenter les revendications des agents, de veiller à l'application des dispositions légales et conventionnelles et de participer aux réunions avec la direction... Quels sont les moyens d'action du délégué syndical ? Le délégué syndical dispose d'autorisations spéciales d'absence (ASA) pour exercer ses fonctions. Le délégué syndical peut utiliser ses heures de délégation pour se déplacer en dehors de l'établissement, se former, rencontrer les agents, ou assister aux réunions. Il peut aussi diffuser des tracts syndicaux.

Comment devenir représentant syndical ? Si vous êtes intéressé(e) par le mandat de représentant syndical, vous pouvez nous contacter par téléphone, par e-mail, ou en vous rendant sur notre site officiel. Vous serez accueilli(e) par un responsable syndical qui vous informera sur les modalités de désignation, les droits et les devoirs du délégué syndical, et les formations proposées par la CFTC. Vous pourrez aussi adhérer au syndicat, si ce n'est pas déjà fait, et bénéficier des services CFTC (assistance juridique, protection sociale, avantages partenaires, etc.).



N'attendez plus, rejoignez le Syndicat Libre Justice CFTC et devenez son représentant syndical sur votre établissement !
La CFTC, le syndicat constructif !



Scannez moi



CFTC-SLJ



LA CFTC